

14 BESOIN D'AIDE ?

SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS (SSE)

Vous rencontrez des difficultés pour payer votre minerval ? Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de financer vos études ? Vous recherchez un job étudiant ? Le Service social étudiants vous accueille et vous conseille tout au long de l'année. Son personnel est à l'écoute de vos problèmes, vous informera sur vos droits, et vous orientera vers des services plus spécialisés.

Le SSE peut également vous aider dans vos démarches auprès d'autres organisations (p. ex. la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CPAS, l'agence fédérale pour les allocations familiales, etc.). Il peut en outre vous apporter un soutien financier qui peut prendre plusieurs formes : intervention dans l'achat de livres et syllabus, réduction de loyer, contribution à vos frais de transport en commun, etc.

Le Service social étudiants met à disposition des étudiants transgenres une procédure leur permettant de faire reconnaître leur prénom usuel. Il leur suffit pour cela de se présenter au SSE à n'importe quel moment de l'année académique.

Service social étudiants de l'ULB
<https://www.ulb.be/fr/etudier/aides-services-et-accompagnement>

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'ULB s'engage contre les discriminations et accueille des étudiants ayant des handicaps de tous genres. Le cursus demeure le même pour tous, mais vous avez droit en fonction de vos besoins à des aménagements raisonnables, à des aides spécifiques et à un accompagnement.

L'ULB offre un point de contact pour ces étudiants ayant des besoins spécifiques, afin de les aider et de les orienter de différentes manières : médiation avec les enseignants, recherche de solutions d'adaptation, soutien pour les cours et examens, etc.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.cefes.be/

CASH-E

Le Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiant.e.s (cash-e) vient en aide aux étudiant.e.s de l'ULB qui se sentent victimes de harcèlement moral ou sexuel, d'incivilité, d'intimidation ou de pressions psychologiques en leur offrant écoute et accompagnement :

<https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-et-soutien-dans-les-risques-de-harcèlement-cash-e>

SÉCURITÉ ET SITUATIONS D'URGENCE

Si vous êtes victime ou témoin d'une urgence médicale, d'un accident ou d'une agression, ou si vous trouvez un objet suspect, contactez notre service Protection et sécurité, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Depuis n'importe quel poste fixe de l'ULB, composez immédiatement l'un des numéros suivants :

- 7 (campus de Solbosch, de la Plaine, de Parentville et de Gosselies)

- 22 (campus Erasme)

- 112 (autres campus).

Depuis un téléphone mobile :

- +32 2 650 26 14

Vous trouverez ci-dessous une liste d'autres numéros utiles à composer en cas d'urgence :

- Urgence médicale (incendie/ambulance) : 100

- Numéro d'urgence européen (violences/accidents) : 112

- Police fédérale (accidents sans blessés) : 101

- Croix rouge : 105

- Centre antipoison : 070 245 245

- Centre des grands brûlés : 071 448 000

